

Comité Consultatif des Actionnaires Individuels (« CCAI »)

Dossier de candidature

I. Mieux vous connaître

Civilité : Monsieur Madame

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél :

E-mail :

Votre nationalité :

Votre âge :

Votre profession :

Ou dernière activité exercée si retraité(e) :

.....

Vous êtes en activité, merci de préciser l'effectif et le secteur d'activité de votre entreprise :

Moins de 20 de 21 à 200 de 201 à 2000 de 2001 à 20000 Plus de 20000

Secteur :

Etes-vous ou avez-vous été salarié du groupe Air France-KLM ?

Oui Non

Si oui, à quelle période ?

Etes-vous ou avez-vous été prestataire ou consultant pour le groupe Air France-KLM ?

Oui Non

II. Vous êtes actionnaire d'Air France-KLM

Déterminez-vous au moins 5 actions Air France-KLM ? Oui Non

Depuis combien de temps ?

Si vous possédez d'autres actions, combien votre portefeuille comprend-il de sociétés cotées différentes ?

1 à 2 3 à 5 6 à 10 11 à 25 25 ou plus

Au total, dans quelle tranche se situe le montant de votre portefeuille ?

Moins de 1500 euros de 1500 à 15000 euros de 15000 à 50000 euros plus de 50000 euros

Comment gérez-vous votre portefeuille ? (Plusieurs réponses possibles)

- Seul
- Avec votre chargé de compte
- Avec votre gestionnaire de patrimoine
- Avec une société de Bourse
- Avec des brokers en ligne sur Internet
- Autre :

Depuis combien de temps investissez-vous en bourse ?

Moins d'1 an de 1 à 5 ans de 6 à 10 ans plus de 10 ans

En moyenne, combien d'interventions annuelles effectuez-vous sur le marché ?

- 1 à 2
- 3 à 5
- 6 à 10
- 11 à 20
- plus de 20

Quelles sont vos sources d'information sur les entreprises dont vous êtes actionnaire ?

- La presse écrite
- Les avis financiers
- Les émissions économiques, à la radio ou à la télé
- Internet
- Lettre aux actionnaires
- Guides des actionnaires
- Site internet des sociétés cotées
- Rapports annuels
- Assemblées générales
- Clubs d'investissements
- Réunions d'information
- Conseils de votre intermédiaire financier
- Salons (comme Investir Day ou Paris Investors week)
- Autres Comités Consultatifs Si oui, lesquels
- Autres sources

Etes-vous membre d'un club d'investissement ? Oui Non

III. Votre candidature au Comité consultatif des actionnaires Individuels d'Air France-KLM

Etes-vous actuellement membre d'un Comité d'actionnaires ? Oui Non

Si oui, lequel ?

Avez-vous déjà fait partie d'un Comité d'actionnaires ? Oui Non

Si oui, lequel ?

Quel est, selon vous, le rôle d'un Comité d'actionnaires ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Par votre présence et collaboration, que pensez-vous apporter au Comité consultatif des actionnaires individuels d'Air France-KLM et quelles sont vos motivations ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

*Etre membre du Comité consultatif des actionnaires individuels d’Air France-KLM suppose des engagements.
Etes-vous d’accord pour :*

- | | | |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|
| <i>Participer à un minimum de 3 réunions sur 4 par an ?</i> | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| <i>Travailler en sous-groupe ou en atelier ?</i> | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| <i>Préparer les réunions du Comité en amont ?</i> | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| <i>Donner votre avis sur les informations reçues d’Air France-KLM ?</i> | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| <i>Etre présent ponctuellement lors d’évènements,
(Ex : Assemblée Générale, réunions en province, etc...)</i> | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| <i>Conserver un minimum de 5 titres Air France-KLM
pendant la durée de votre mandat ?</i> | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| <i>Adhérer à la charte du CCAI jointe en annexe ?</i> | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |

IV. Air France-KLM

Comment décriez-vous Air France-KLM aujourd’hui ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Avez-vous des idées ou suggestions concernant l’amélioration de la communication envers les actionnaires individuels d’Air France-KLM ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Quels sont les thèmes que vous souhaiteriez voir aborder prioritairement par le CCAI ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Fait à, le.....

Signature.....

Annexe - Charte du Comité Consultatif des Actionnaires Individuels d'Air France - KLM

Afin d'améliorer sa communication en direction de ses actionnaires individuels, le groupe Air France-KLM a mis en place un Comité Consultatif des Actionnaires Individuels (le « CCAI »).

1/ La composition du CCAI :

- Le CCAI est un groupe constitué d'au moins 12 membres.
- La durée de chaque mandat est d'au moins 3 ans.
- La composition du CCAI s'efforce de représenter la diversité géographique et typologique de l'actionnariat individuel d'Air France-KLM.

2/ La mission du CCAI :

- Le CCAI est un lieu de travail, de réflexion et de propositions sur la communication d'Air France-KLM en direction de ses actionnaires individuels.
- Ses membres peuvent être consultés avant la mise en place de nouveaux outils de communication.
- Le CCAI n'a pas de représentant au Conseil d'administration.
- Le CCAI n'est pas un organe d'intervention auprès des services commerciaux ou litiges clients du Groupe.

3/ Le recrutement des membres :

- L'appel à candidature a lieu au moins un mois avant le renouvellement par le biais du site internet www.airfranceklm.com
- Le Comité de sélection se réunit pour sélectionner les candidats parmi les dossiers reçus.
- Un ancien membre ne peut déposer à nouveau sa candidature après la fin de son précédent mandat.

4/ Le fonctionnement du CCAI

A/ L'organisation :

- Des réunions plénières et des réunions de travail périodiques en sous-groupes sont organisées en langue française et/ou anglaise.

B/ Les engagements des membres :

- *Chaque membre doit détenir au moins cinq actions Air France-KLM à la date de sa candidature et s'engager à la conserver pendant toute la durée de son mandat.*
- Les membres doivent :
 - * Participer aux réunions et aux débats du CCAI et faire leur maximum pour participer aux réunions plénières
 - * Enrichir les débats par une participation active aux réunions et une recherche personnelle concernant les thèmes abordés à ces occasions.
 - * Respecter la confidentialité des informations données pendant les travaux du Comité.
 - * Ne pas être membre de plus de trois Comités équivalents dont celui d'Air France-KLM.
 - * Ne pas utiliser leur qualité de membre à des fins personnelles, commerciales ou pour bénéficier d'avantages particuliers.

C/ Le respect de la charte du CCAI :

- Chaque membre du CCAI adhère à la présente charte en posant volontairement sa candidature et en la signant.
- Un membre du CCAI n'étant plus en conformité avec la présente charte doit remettre son mandat à la disposition d'Air France-KLM.
- Air France-KLM se réserve le droit de mettre fin d'office au mandat d'un membre, après étude de son dossier, en cas d'absentéisme ou de toute autre cause relevant du non-respect de la présente charte.

D/ Les engagements d'Air France-KLM :

- La prise en compte du travail et des commentaires des membres du CCAI
- La prise en charge, pour chaque membre, des frais de transport du domicile au lieu de réunion (fixé habituellement au siège d'Air France-KLM à Roissy)
- Il n'y a pas de rémunération des membres ni d'avantage en nature. Toutefois, pour les membres du CCAI également membres du programme de fidélité Flying Blue, le statut de membre Gold leur sera attribué pendant toute la durée de leur mandat.

Pour adhésion à la charte du CCAI d'Air France-KLM :

Fait à le

Nom :

Prénom :

Numéro Flying Blue :

Adresse postale complète :

Adresse mail :

Téléphone portable :

Signature :